

Sylvie Bermann*

***FRANCE-CHINE : UN PARTENARIAT
D'EXCEPTION, PROMETTEUR POUR L'AVENIR***

Nous célébrerons en 2014 le cinquantième anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la France et la République populaire de Chine. C'est un moment important dans le développement de la relation franco-chinoise, que nous fêterons ensemble, Français et Chinois, avec enthousiasme, émotion, et fierté.

En effet, en cinquante ans d'histoire partagée, la France et la Chine ont su forger un partenariat d'un type inédit, solide et fécond, sans cesse réinventé. Nos deux peuples peuvent être fiers de l'alliance originale et pionnière ainsi bâtie au fil des ans, qui a tant apporté à chacun de nos deux pays.

Pour autant, tant leurs situations particulières que l'environnement géopolitique européen et mondial dans lequel leurs relations évoluent ont singulièrement et profondément changé depuis cinquante ans. Le monde d'aujourd'hui est marqué par l'émergence de nouveaux défis, qui sont ceux de l'âge mondialisé dans lequel il est entré : défis du climat, de la gouvernance mondiale, interdépendance des économies, problèmes migratoires, gestion partagée de la résolution des crises régionales, etc.

Les évolutions propres aux situations de nos deux pays autant que ces défis globaux nous imposent aujourd'hui de faire preuve de la même audace et de la même inventivité que celles qui ont inspiré le Général de Gaulle lorsqu'il décida de reconnaître la République populaire de Chine, pour continuer de faire évoluer le partenariat franco-chinois et l'adapter aux réalités du monde d'aujourd'hui.

A l'orée des cinquante ans – en quelque sorte, « noces d'or » – de notre reconnaissance diplomatique mutuelle, il nous faut donc, forts de notre

* Sylvie Bermann est Ambassadeur de France à Pékin.

expérience commune, pouvoir revenir sur le chemin parcouru pour esquisser ensemble celui de l'avenir des relations entre la France et la Chine.

Quelles formes nouvelles ces relations doivent-elles emprunter ? Quels doivent en être les objectifs principaux, compte-tenu des bénéfices mutuels que chacun de nos deux pays doit pouvoir y trouver ? Quel sens et tonalité nouveaux entendons-nous désormais donner à notre partenariat, à la fois si stratégique pour nos deux pays et important sur l'échiquier géopolitique international ? Enfin et surtout, comment continuer de fortifier l'amitié entre la France et la Chine, qui ne s'est jamais démentie au cours des cinquante dernières années ?

Un partenariat pionnier et inscrit dans la durée

Tout d'abord, il faut bien se rappeler le contexte de la décision fondatrice prise par le Général de Gaulle de reconnaître la République populaire de Chine en janvier 1964. Cette décision était, pour l'époque, particulièrement courageuse. Avec le recul des décennies, nous apprécions aussi à sa juste valeur son caractère visionnaire et le sens profond de la formule du Général, qui évoquait alors « le poids de l'évidence et de la raison ».

La France est naturellement fière d'avoir fait si tôt ce choix historique. Elle entend en conséquence aujourd'hui préserver et continuer de renforcer les liens d'amitié profonde, de fidélité et de respect qui se sont développés entre nos deux pays depuis lors.

Dans le mouvement de développement toujours plus accentué des échanges internationaux qui a caractérisé le XX^e et se poursuit au XXI^e siècle, la France et la Chine ont aussi eu à cœur d'initier et de développer au fil des ans un nombre sans cesse croissant de coopérations, et ce dans tous les domaines : économique, culturel, scientifique, universitaire, etc.

Aujourd'hui, en 2013, nous ne pouvons que constater, devant l'étendue des coopérations développées, les bénéfices qu'elles ont apportés à chacun de nos deux pays et les vastes perspectives qui s'offrent à nous pour continuer de les approfondir. Nous constatons de même la pertinence du mouvement d'ensemble ainsi initié il y a plusieurs décennies, son caractère profondément fécond pour la prospérité de nos deux pays.

En outre, tous deux membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies, nos deux pays ont toujours eu une vision partagée du rôle qu'ils devaient jouer au sein d'un monde dont ils se sont avec constance attachés à préserver et à faire respecter la multipolarité, la diversité et l'équilibre. C'est donc aussi dans leur conscience partagée de leurs

responsabilités communes de grandes puissances à maintenir la stabilité du monde qu'ils ont puisé, au-delà des seuls enjeux de la relation bilatérale, leur volonté de mettre en place très tôt un partenariat institutionnalisé marqué du sceau de l'innovation.

En effet, la France et la Chine ont été les premiers pays à instituer entre eux dès 1997 un partenariat de type global et stratégique, selon un modèle par la suite répliqué par de nombreux pays. Cette innovation a été suivie en 2001 par la mise en place d'un mécanisme de dialogue stratégique à haut niveau, lui aussi repris par beaucoup de pays depuis lors, qui a contribué à faire vivre ce partenariat global stratégique, en assurant le pilotage d'ensemble.

Ce partenariat stratégique repose sur l'idée que deux grands pays qui se respectent mutuellement peuvent et doivent se parler en confiance sur tous les sujets, y compris ceux sur lesquels leurs vues ne sont pas identiques. C'est notamment le cas sur les droits de l'homme.

Ces dispositifs innovants de coopération bilatérale ont permis d'assurer au fil des ans la cohérence du développement et l'approfondissement permanent de la relation entre la France et la Chine.

Celle-ci repose aujourd'hui sur un socle solide et pérenne, qui nous donne toutes les raisons d'avoir pleinement confiance dans son développement futur.

2012, année de l'ouverture d'une nouvelle phase dans le développement de la relation franco-chinoise

L'année 2012 a vu, en France puis en Chine, de nouvelles équipes dirigeantes accéder aux responsabilités. Cette concomitance crée pour le développement de la relation bilatérale une opportunité précieuse, celle d'un dialogue politique au plus haut niveau pouvant être envisagé dans une durée suffisante pour tracer et définir des perspectives communes d'action à moyen et long termes.

Ce dialogue politique s'est d'ailleurs engagé à un rythme particulièrement soutenu, dès les échéances électorales françaises passées et avant même la tenue du 18^e congrès du Parti communiste chinois en novembre 2012, première étape du processus de renouvellement des équipes dirigeantes chinoises, qui trouvera son terme en mars avec la nomination du nouveau gouvernement.

Ainsi, le Président de la République a accordé dès le lendemain de son élection un entretien à l'Ambassadeur de Chine en France, M. KONG Quan. Les chefs d'Etat français et chinois se sont ensuite entretenus en marge du sommet du G20 à Los Cabos en juin. Premier membre du

nouveau gouvernement français à se rendre en Chine, le ministre des Affaires étrangères a effectué une visite à Pékin les 9 et 10 juillet. Cette visite a été suivie de la session plénière du dialogue stratégique, qui s'est tenue à Pékin le 29 septembre. L'automne a ensuite été l'occasion de visites de la part des ministres délégués chargés des Français de l'étranger et de la Francophonie, ainsi que d'une rencontre à Vientiane, le 6 novembre entre le Président de la République et le Premier ministre chinois. Enfin, janvier 2013 a été marqué par plusieurs visites en Chine de responsables actifs dans le domaine économique : celles du ministre de l'Economie et des Finances, suivie de celles de la ministre du Commerce extérieur et de Mme Aubry, chargée par le ministre des Affaires étrangères d'une mission diplomatique de promotion et de dynamisation des relations économiques et commerciales entre la France et la Chine.

Le nombre, l'intensité et la qualité de ces échanges de haut niveau sont autant de signes de la vitalité actuelle de la relation franco-chinoise, et de l'importance que les autorités des deux pays attachent à son développement.

Il est donc clairement établi aujourd'hui que Français comme Chinois souhaitent toujours conserver à la relation bilatérale sa dynamique très positive et sa place spécifique. Cette convergence de vue illustre l'importance stratégique que la relation bilatérale continue de revêtir aujourd'hui pour les autorités des deux pays.

C'est sur cette base extrêmement positive et prometteuse que les nouveaux dirigeants des deux pays vont à présent pouvoir bâtir pour fixer le cap et le rythme du développement de la relation bilatérale au cours des prochaines années.

2013, année d'une ambition renouvelée pour la relation franco-chinoise

La première visite que le Président de la République effectuera en Chine très prochainement en sera l'occasion privilégiée.

Elle scellera à tous égards la volonté clairement réaffirmée des deux côtés de donner une nouvelle impulsion au développement du partenariat franco-chinois, de le porter à un nouveau palier d'excellence et de densité, à travers la mise en œuvre de plusieurs axes concrets d'approfondissement des liens existants, y compris sous des formes et dans des domaines novateurs.

Pour y parvenir, plusieurs orientations possibles ont déjà été évoquées au cours des derniers mois par les chefs d'Etat et les responsables des deux pays. Trois en particulier apparaissent essentielles, en ce qu'elles seront au cœur des échanges bilatéraux qui se tiendront dans le cadre de la visite du

Président de la République et inspireront en conséquence les décisions qui seront prises à cette occasion.

Ces trois orientations doivent, à notre sens, véritablement définir ce que seront l'esprit et le contenu de la relation franco-chinoise au cours des prochaines années.

Premièrement, la France entend continuer de maintenir avec la Chine un dialogue politique dense, à tous les niveaux et bien sûr en premier lieu dans le cadre du mécanisme du dialogue stratégique franco-chinois.

Ce dialogue politique doit être confiant, en même temps que franc, sans tabou, et avoir pour base le respect et la prévisibilité. Son intensité, à la hauteur de l'amitié et de l'estime que se portent nos deux pays et nos deux peuples, doit être à même de leur permettre de gérer de la meilleure manière possible les différences d'appréciation qu'ils peuvent parfois avoir sur quelques sujets particuliers. Cela est tout à fait normal, les deux Etats étant héritiers de systèmes et de trajectoires de développement différents.

Inversement, ce dialogue toujours plus étroit doit permettre à nos deux pays d'accroître sans cesse leur concertation sur l'ensemble des sujets qui intéressent tant le développement de la relation bilatérale que l'évolution de la situation internationale et ainsi de développer plus avant les très nombreuses convergences de vue qui existent déjà.

En outre, le dialogue politique franco-chinois doit s'articuler avec les relations plus globales entre l'Union européenne et la Chine, et contribuer également à guider et à promouvoir leur développement. De fait, l'Europe et la Chine sont intimement liées, interdépendantes sur le plan économique et commercial, et leur stabilité commune est indispensable aux grands équilibres macro-économiques mondiaux. La Chine, la France et l'Union européenne doivent travailler ensemble pour que cette interdépendance soit bénéfique pour tous. Ce travail en commun ne portera ses fruits que dans un esprit d'amitié, de construction, d'ouverture et de franchise. Le partenariat franco-chinois doit donc être un vecteur essentiel du renforcement des relations euro-chinoises. Ainsi, l'Europe tout entière bénéficiera des avantages qui s'attachent à la solidité et à la stabilité de la relation particulière qui existe entre la France et la Chine.

Deuxièmement, nous devons travailler ensemble à développer notre relation économique et commerciale. Nous devons œuvrer à la rendre encore plus dense qu'elle ne l'est aujourd'hui, et dans le même temps, plus équilibrée. De la sorte, nous pourrions travailler à réduire le déficit commercial important que la France a avec la Chine. Ce dernier n'est soutenable, ni au plan économique, ni au plan politique, pour aucun de nos deux pays.

Cet objectif est partagé par les deux parties. De notre point de vue, il suppose davantage d'ouverture, de transparence, d'équité et de réciprocité dans les échanges.

Cet objectif, nous devons y travailler ensemble, avec le souci de garantir les mêmes conditions d'accès au marché, un respect total de la propriété intellectuelle et une protection maximale des investissements dans nos deux pays. Tout doit être fait pour que ces derniers puissent continuer de croître. A ce titre, nous réaffirmons et soulignons que les investissements chinois créateurs d'emplois sont les bienvenus en France. Celle-ci, de l'aveu même de nombreux entrepreneurs chinois et à rebours d'idées souvent fausses, offre un cadre réglementaire et fiscal particulièrement attractif et propice à leur accueil.

En tout état de cause, c'est ainsi que nous pourrons continuer de développer et d'étendre à de nouveaux domaines nos coopérations économiques. De fait, les succès déjà obtenus se sont fondés sur notre capacité commune à jouer de la complémentarité de nos économies et de nos besoins respectifs pour dépasser une simple relation de fournisseur à client et développer des partenariats industriels durables et mutuellement bénéfiques. A ce titre, les résultats obtenus dans les domaines de l'aéronautique et du nucléaire civil sont particulièrement éloquents. Ces résultats doivent nous conduire à continuer d'approfondir ces partenariats, au bénéfice des deux parties.

En outre, de nouveaux champs s'offrent à nous pour développer nos relations économiques et nos échanges commerciaux. Le potentiel de coopération dans ces domaines est particulièrement grand et prometteur, compte-tenu à la fois des besoins induits par le développement de la Chine et eu égard au savoir-faire dont disposent les entreprises françaises dans ces domaines, parmi lesquels peuvent être cités en priorité ceux de l'agro-alimentaire, du développement durable, de la santé, des services financiers, de l'urbanisme, des énergies renouvelables ainsi que des transports.

Le renforcement progressif de notre relation économique et commerciale, aujourd'hui très certainement en deçà de son potentiel, constitue donc une priorité absolue pour le nouveau gouvernement français, ainsi que l'a d'ailleurs démontré la venue en Chine en janvier de plusieurs responsables de haut niveau actifs dans le domaine économique. Ceux-ci ont présenté des premières propositions concrètes dans ce but, tant d'ailleurs pour renforcer le dialogue institutionnel sur les questions économiques et financières que pour accroître de manière rapide et concrète les échanges dans un certain nombre de domaines où existe un potentiel de coopération prometteur.

Ce renforcement de nos relations économiques et commerciales suppose aussi que le regard porté par les Chinois sur les capacités économiques et technologiques de la France change, et c'est ce à quoi les visites de M. Moscovici et de Mme Bricq et de Mme Aubry avaient aussi pour ambition de contribuer.

En effet, il est temps que puisse se répandre en Chine une image plus fidèle de ce qu'est la France aujourd'hui : certes un pays romantique et de culture où il fait bon vivre, certes une puissance mondiale au plan politique, mais également et surtout un pays d'excellence économique et technologique, où existent des leaders industriels mondiaux et des entreprises performantes et capables d'innovation, un pays ouvert sur le monde et tourné vers l'avenir.

Troisièmement, il nous faut bien sûr aussi, dans ce but même et pour continuer d'œuvrer à la fortification de l'amitié franco-chinoise, favoriser le renforcement des liens entre nos sociétés civiles, et tout particulièrement entre les jeunesses de France et de Chine.

Dans le discours qu'il a prononcé en juillet dernier devant les étudiants de l'Ecole Centrale de Pékin, le ministre des Affaires étrangères a particulièrement insisté sur ce point. En évoquant les liens à renforcer entre nos deux peuples, il a rappelé que « nos jeunesses sont toutes deux l'avenir de nos relations ».

Précisément, nous devons travailler à renforcer la mobilité des étudiants. Notre but est de porter d'ici à 2015 le nombre d'étudiants chinois en France à 50000, et le nombre d'étudiants français en Chine à 10000 (contre respectivement 35000 et 6000 aujourd'hui). Nous devons développer nos actions et nos projets en matière de coopération universitaire, en particulier en favorisant le développement en Chine de formations d'ingénieurs « à la française ». Plusieurs de ces formations, notamment à Pékin, Shanghai et Tianjin, ont déjà montré toute leur utilité. Elles permettent d'établir des ponts durables d'excellence académique et professionnelle entre nos deux pays, en favorisant notamment le rapprochement entre entreprises françaises et étudiants chinois.

En outre, le succès de l'année linguistique croisée que nous avons organisée en 2011-2012 doit se traduire par de nouveaux projets. Grâce à cette réussite, nous disposons d'un potentiel supplémentaire pour favoriser le développement de la diffusion et de l'apprentissage du chinois en France et du français en Chine. Par ce biais, nous avons l'opportunité de favoriser la diversité linguistique du monde à laquelle nos deux pays sont attachés.

Toutes ces actions contribueront à rapprocher encore plus les peuples français et chinois, à renforcer la connaissance et la compréhension que les deux sociétés ont de leurs cultures et histoires respectives, et donc, répétons-

le, à donner de la France en Chine comme de la Chine en France des images plus actuelles, plus représentatives et plus justes.

2014, année de la consécration de l'amitié franco-chinoise

2014 sera une année d'exception. En marquant le cinquantième anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques bilatérales, elle sera une occasion unique de célébrer avec faste l'amitié franco-chinoise, et de rappeler les fondements, l'étendue, la force et l'utilité pour l'équilibre du monde d'aujourd'hui du partenariat franco-chinois.

Les nombreuses manifestations populaires qui seront organisées dans ce cadre dans un esprit festif et populaire permettront de mettre en exergue l'ancienneté et le caractère inaltérable de cette amitié, sa modernité et le rôle d'inspiration qu'elle peut utilement jouer pour les autres peuples du monde.

Je crois en effet que nos deux nations sont des nations fièrement attachées à leurs cultures et à leurs valeurs, mais qui savent qu'elles ont besoin l'une de l'autre pour avancer. Les célébrations de 2014 seront là pour rappeler la force et le bénéfice que tous, Français et Chinois en premier lieu, mais également au-delà, peuvent tirer de ce partenariat d'exception.

*

En définitive, je dirais qu'en cinquante ans, la France et la Chine ont su développer une relation unique et exemplaire, où priment la solidarité et la concertation, la volonté d'avancer ensemble, dans le respect des spécificités de chacun. Ce socle est précieux, et d'une modernité inégalée dans le monde incertain qui est le nôtre.

Permettez-moi, pour illustrer ce propos, d'évoquer la réflexion d'un homme d'esprit français. L'aviateur et poète Antoine de Saint-Exupéry savait bien que l'amitié entre certains peuples ignore la distance géographique qui les sépare. Dans son roman *Terre des Hommes*, il considérait ainsi que le socle d'une relation épanouie n'était pas « de se regarder l'un l'autre », se toiser, mais « de regarder dans la même direction ».

C'est justement ce que la France et la Chine ont appris à faire, depuis près de cinq décennies, au fil de leur histoire commune, avec sérénité, détermination et confiance dans l'avenir.

Il appartient donc aux jeunes générations des deux pays de préserver cet héritage, ce bien commun, et de poursuivre résolument, sur la base des perspectives ainsi tracées, l'approfondissement de la relation et des liens d'amitié et de coopération qui unissent nos deux pays.